

Procès-verbal de l'assemblée générale du 02 Novembre 2019

Le 02 Novembre 2019 à 16 heures 30, à la Maison Hordago sur le col de Lizarrieta à Sare, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

13 membres de l'association étaient présents :

Aurélien André, président, préside la séance.

Etienne Rogeau, trésorier, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Adrien de Montaudouin, vice-président.

Philippe Descollonge, adhérent.

Michel Leconte, adhérent.

Félix Thévenet, adhérent.

Fabien Delorme, adhérent.

Ryan Allaf, adhérent.

Roland Cleva, adhérent.

Sven Norman, adhérent.

Serge Barande, adhérent.

Hamon Alexandre, adhérent.

Théo Beunaiche, adhérent.

Quatre personnes sont excusées de leur absence :

Marie Aspirot, trésorière adjointe, non représentée.

Laurent Duhautois, adhérent, représenté lors des votes par Aurélien André.

Erwan Fressinaud Mas de Feix, administrateur, non représenté.

Kelig Gourvennec, administrateur, non représenté.

La liste ci-dessus est certifiée exacte par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que conformément aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- Examen des comptes annuels pour l'exercice en cours et approbation de ses comptes.

- Bilan de la saison 2019 :

- le spot : suivi des oiseaux migrateurs / animation / soutien bénévole
- projets non concrétisés (balades, interventions écoles, conférences...)
- projet Pigeons colombins
- suivi oiseaux ramassés/non ramassés & actions anti-braconnage

- Perspectives :

- rentrées financières envisagées (demandes de subventions, dons, prestations, ventes...)
- investissements à prévoir (matériel optique, matériel pédagogique, logement, salarié...)
- communication

- Élection d'administrateurs

1. Examen des comptes annuels pour l'exercice en cours

Le président donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice en cours. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges, le résultat de l'exercice en cours, la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées pour la réalisation des objectifs de l'association. Il donne toutes les informations et les explications requises. Ces comptes sont présentés ci-après.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels, la résolution approuvant lesdits comptes est mise aux voix.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Ressources		Dépenses		Résultat
Dons sur le col	2381,49	Frais généraux	2174,04	
Dons par internet	244	Remboursement de frais	192,5	
Dons pour achat de pigeons colomains	440	Assurance	59,52	
Total dons	3065,49	Achat de matériel pour l'animation	165,78	
Adhésions sur le col	280	Achat de 50 Pigeons colomains	500	
Adhésions par internet	464,94			
Total adhésions	744,94			
Dons bénévoles	145			
Somme	3955,43		3091,84	863,59
Report de l'exercice précédent	1395,19			2258,78

2. Bilan de la saison 2019

Le vice-président, avec les membres ayant pris part au suivi de la migration lors de la saison en cours, en présente un bilan point par point et anime les débats concernant les enseignements à en tirer et les décisions qui doivent être prises à leur sujet pour la saison prochaine.

Le spot

- L'animation : tous les visiteurs sont comptabilisés dès lors qu'ils portent un intérêt aux panneaux explicatifs. Dans leur grande majorité, un animateur intervient pour engager la discussion. Le nombre de visiteurs a

augmenté de 23% en 2019 par rapport à l'année précédente. Le nouveau panneau présentant les chiffres des oiseaux comptés est très pratique et apprécié aussi bien par les visiteurs que par les spotteurs.

- Les bénévoles : L'annonce passée sur Réseau-Tee a permis de drainer 5 nouveaux bénévoles, en dehors de tout réseau sympathisant du suivi. Ces bénévoles sont jugés de qualité par les spotteurs permanents : intégration à la vie commune, assiduité et intérêt pour le spot, acceptation des conditions de vie au campement...
- Urrugne : Il a été décidé de reconduire cette année le suivi partiel sur le site d'Urrugne, ceci pour connaître les effectifs de pigeons traversant les Pyrénées. Six passages ont été effectués lorsque les conditions semblaient réunies pour y observer un passage important de pigeons. Les permanents notent différentes difficultés pour réitérer ce suivi les années prochaines : la fatigue, l'envie de rester avec le groupe, l'impact environnemental des déplacements en voiture, le coût de ses déplacements (17.50€ par trajet aller/retour).

Les projets non concrétisés

En 2018, il avait été décidé de mettre en place différentes actions liées à l'animation et la sensibilisation du public : balades natures sur le col, conférence en fin de saison, interventions dans les écoles... Toutes ces actions n'ont pu être menées cette année. Les permanents évoquent un manque de temps et/ou de personne pour expliquer cela.

Il apparaît désormais clair que ce genre d'actions doit être préparé en amont de la saison car lorsque le suivi est lancé, toute l'énergie des spotteurs est tournée vers leur activités quotidiennes déjà très prenantes.

Projet Pigeon colombin

Michel Leconte, bagueur et premier intervenant du projet, prend la parole.

Cinquante pigeons ont pu être bagués cette année. Le dossier d'autorisation avait été envoyé aux autorités compétentes dès le printemps et le projet a reçu un avis favorable, nous permettant de baguer 50 colombins, sous la responsabilité de Michel Leconte, bagueur agréé par le CRBPO. Un appel à don a permis de récolter 420 euros sur les 500 nécessaires au rachat de ces colombins aux filetiers d'Etchar. La somme restante a été fournie par la trésorerie de l'association.

Les 50 colombins ont été capturés le samedi 5 octobre. Certains ont pu être bagués puis relâchés dans la soirée. Les autres ont passé une nuit en carton avant d'être bagués puis relâchés. Il serait préférable que l'ensemble des oiseaux ne soit pas fourni le même jour afin d'éviter de les conserver plus d'une nuit dans un carton.

Cette opération est un succès et la réitérer l'année prochaine est donc un objectif prioritaire. Michel Leconte souhaite baguer 100 oiseaux. Le soutien financier de nos sympathisants sur cette action devra pour cela être renforcé.

Suivi des actions de chasse

Suite à l'observation de tirs sur espèces protégées*, un protocole a été mis en place cette année pour surveiller les actions de chasse des postes les plus proches du spot. Ce suivi avait pour objectifs de constater les tirs sur espèces protégées et d'estimer un ratio d'oiseaux tués / oiseaux ramassés. Il ne doit pas nécessiter plus d'une personne et se réalise uniquement les jours de passage de gibiers et lorsque l'ensemble des objectifs prioritaires du suivi sont assurés.

Il est décidé que ce suivi sera reconduit l'année prochaine dans les mêmes conditions. Un rapport annuel concernant ce suivi devra être rédigé.

* *Espèces protégées visées et touchées par des tirs cette année : merle noir, pipit farlouse, pinson des arbres, alouette des champs, faucon émerillon, faucon crécerelle.*

3/ Perspectives

Rentrées financières envisagées

Des demandes de subventions sont faites auprès du Conseil Général 64 et de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. D'autres doivent être envoyées à la Mairie de Sare et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque. L'objectif est de dégager un à trois salaires pour embaucher des permanents l'année prochaine : 2 spotteurs et un animateur.

La pertinence de réaliser des ventes (t-shirt, autocollants, posters, livres...) sur le spot a été évoquée puis votée.

Il apparaît nécessaire de faire remplir des fiches de bénévolat valorisé aux nombreux bénévoles passant du temps sur le suivi, ceci pour appuyer nos demandes de subventions.

Investissements à prévoir

Les demandes de subventions déposées ou en cours ont intégrées différents matériels : deux paires de jumelles de bonne qualité, une longue-vue.

Concernant les conditions de logement, plusieurs spotteurs déplorent l'absence de toilettes, même sommaires, à disposition au campement. Le tipi semble faire l'affaire tant que le nombre de bénévoles reste limité à une dizaine.

Communication

Il est fait remarquer que les sympathisants de l'association souhaitant en savoir plus sur nos objectifs, nos actions, nos contacts, n'ont aucun moyen de se renseigner si ce n'est le téléphone. Nous manquons clairement de visibilité.

Les objectifs pour l'année prochaine seraient donc de réaliser un flyer avec un descriptif de l'association et ses coordonnées, mettre en place un site internet simple, nous référencer sur Google.

4/ Votes

Élection des administrateurs

Cette année, deux administrateurs sont démissionnaires : Marie Aspirot, trésorière adjointe, et Pascal Médard. Suivant les statuts de l'association, deux autres administrateurs sont tirés au sort pour soumettre leur mandat au vote. Il s'agit de Etienne Rogeau, trésorier, et de Kelig Gourvenec. Ils se représentent immédiatement pour un nouveau mandat.

Deux adhérents se présentent également au conseil d'administration. Il s'agit de Fabien Delorme et de Félix Thévenet.

Quatre personnes sont donc candidates à l'élection des administrateurs : Etienne Rogeau, Kelig Gourvenec, Fabien Delorme et Félix Thévenet. Leur élection est soumise chacune au vote de l'assemblée, tous sont élus à l'unanimité.

Suivi des pigeons à Urrugne

L'assemblée se prononce sur le suivi des pigeons à Urrugne comme devant rester un objectif prioritaire de l'association.

Résultats : Contre : 0 / Abstention : 4 / Pour : 8

Le suivi des passages de pigeons à Urrugne demeure donc un objectif prioritaire pour 2019.

Ventes sur le spot

L'assemblée se prononce sur la mise en place d'un stand de ventes de produits diverses sur le spot

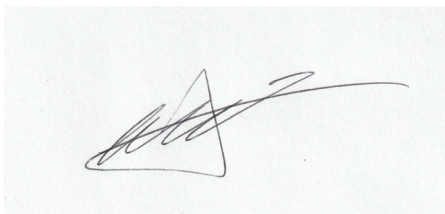
Résultats : Contre : 4 / Abstention : 6 / Pour : 2

L'assemblée s'est prononcée contre cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président, Aurélien André

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Aurélien André', written on a light-colored background.

Le secrétaire de séance, Etienne Rogeau :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Etienne Rogeau', written on a light-colored background.